



### Côtes-de-bordeaux

L'ensemble du vignoble dit des côtes comprend les côtes-de-bourg, blaye, castillon, francs, cadillac, auxquelles s'ajoutent les sainte-foy-bordeaux, appellation aux confins de la Dordogne et les graves-de-vayres, situées, elles, sur le plateau à l'approche de Libourne quand on vient de Bordeaux. On peut aussi les définir par rapport à leur place dans la hiérarchie très pyramidale des vins de Bordeaux : au second étage, après le socle, juste au-dessus des bordeaux et bordeaux supérieurs. Nous avons pris un réel plaisir avec ces vignobles qui, dans l'ensemble, se sont débarrassés des vestiges qui furent à la mode dans les années 1990 et 2000 : surextraction et boisé intempestif. Ce millésime 2014 convient à ces vins de l'entre-deux-prix, qui se doivent de posséder de la structure sans demander vingt ans d'attente. Nous avons été enthousiasmé par les bourgs, souvent rehaussés par une pincée de malbec dans les assemblages, qui ajoute des notes épicées. Les vins de blayé – malheureusement quelques-uns étaient éventés, sans doute des échantillons prélevés un peu trop en amont de notre dégustation – se montraient également délicieux.

**Cailleteau-Bergeron** ➔ Ⓞ Ⓜ

05.57.42.11.10.

**15.5/16** - Elevage marqué au nez, bien juteux, épices douces, texture serrée, velouté, beaucoup de fond, doit se fondre à l'élevage, racé. 7 C.

*O = 2017 G = 8 ans*